LETEMPS

FINANCE ABONNÉ

Bradley Birkenfeld: «Les actionnaires d'UBS, premières victimes du défunt secret bancaire»

L'ancien banquier d'UBS Bradley Birkenfeld a joué un rôle clé dans l'offensive menée en 2008-2009 par les Etats-Unis contre le défunt secret bancaire suisse. Arrêté, emprisonné, puis récompensé par le Trésor américain pour avoir témoigné contre son ancien employeur, il s'adresse, dans un courrier au «Temps», aux actionnaires de la banque, qui se réuniront en assemblée générale le 8 avril



Bradley Birkenfeld, à droite, en octobre 2018. — © Christophe Petit Tesson/EPA/Keystone

Bradley Birkenfeld* Publié mardi 6 avril 2021 à 16:10 Modifié mardi 6 avril 2021 à 16:54

Chers actionnaires d'UBS, clients d'UBS, collaborateurs d'UBS et contribuables suisses,

Je m'appelle Bradley C. Birkenfeld. Vous le savez peut-être: il y a quelques années, j'ai tout risqué dans ma carrière professionnelle pour dénoncer les agissements illégaux d'UBS. Les conséquences de mes interventions ont été historiques, et elles ont changé le monde bancaire suisse à jamais. Mes interventions sans précédent au poste de directeur d'UBS à Genève visaient à dénoncer le gaspillage, la fraude et la corruption qui étaient enracinés chez UBS.

Lire aussi: Au procès UBS, des accusés en mode combat

En mars dernier, j'ai assisté au procès en appel d'UBS à Paris, après la condamnation de la banque en première instance à 3,7 milliards d'euros d'amende en février 2019 pour «démarchage bancaire illégal» et «blanchiment aggravé de fraude fiscale». J'ai également, en 2015, témoigné sous serment devant les magistrats français à Paris et fourni de nombreux documents dans cette affaire. Quelle que soit votre opinion personnelle de moi et de mes actions, il est indéniable que de par mon initiative, j'ai provoqué des changements tout à fait nécessaires dans le secteur bancaire suisse. Or il faut que cessent ces pratiques et que ce passé soit soldé pour de bon!

Les actionnaires d'UBS, conviés le 8 avril à leur assemblée générale, en sont les premières victimes. Ils continuent à supporter la charge financière massive de gigantesques amendes et pénalités de plusieurs milliards imposées à UBS (en plus de frais judiciaires astronomiques) en condamnation de ses années d'agissements illégaux de par le monde. Pourquoi accepter cela sans réclamer des comptes aux dirigeants de la banque?

Lire également: Le jugement en appel d'UBS sera connu le 27 septembre

J'invite fortement, après le procès en appel d'UBS à Paris, l'ensemble des lectrices et des lecteurs de cet article à prendre connaissance des faits et à ne pas se laisser influencer. Il est temps pour les actionnaires d'UBS et les contribuables suisses de dire qu'il en est assez de ces agissements et de l'accroissement du coût économique et du risque de réputation auxquels sont soumis le peuple suisse et leur pays.

Note de la rédaction

Né en 1965, Bradley Birkenfeld a, entre 2001 et 2005, été en charge de la clientèle américaine à UBS, basé à Genève. Condamné aux Etats-Unis le 21 août 2009 à 3 ans et 4 mois de prison ainsi qu'à une amende de 30 000 dollars pour complicité de fraude fiscale, il est resté deux ans en détention avant de se voir accorder par l'IRS (Internal Revenue Service, le fisc américain), le statut de «lanceur d'alerte» en échange de sa complète coopération, et récompensé par un chèque de 75,8 millions de dollars (après impôts). Il était présent au premier jour du procès en appel parisien d'UBS et a raconté son aventure dans un livre, *Le Banquier de Lucifer* (Ed. Max Milo).

UBS a, pour sa part, réglé cette affaire en acquittant, en février 2009, une amende de 780 millions de dollars. Après un accord entre les gouvernements suisse et américain, la Confédération a transmis liste d'environ 4500 dossiers de clients soupçonnés d'avoir fraudé le fisc des Etats Unis.

Les Opinions publiées par Le Temps sont issues de personnalités qui s'expriment en leur nom propre. Elles ne représentent nullement la position du Temps.